

Règlement du concours de dessin

Le concours est ouvert à toutes les classes du collège le grand Meaulnes.

Le thème choisi est **la magie et la sorcellerie**. Les candidats ne pourront présenter qu'**une seule** production.

Le concours est ouvert à tous les styles de dessins (peinture, feutre...).

Les **formats A4 et A3** sont acceptés pour les dessins. Les autres formats de papier seront refusés. Au besoin des feuilles A3 peuvent être fournies aux participants.

Une production en équipe peut être présentée à condition qu'aucun membre de l'équipe ne propose une autre production à titre individuel ou dans une autre équipe (le nom des participants devra être inscrit au dos de la feuille).

Une fois le dessin déposé, il est impossible de le reprendre pour le modifier. Le dépôt dessins se fera au CDI. **La date limite de dépôt des dessins est fixée au 17 décembre 2021.**

En participant au concours, le candidat accepte que son dessin **soit exposé au CDI, dans un autre lieu du collège, publié en ligne sur le site du collège, publié dans la gazette...**

Toute suspicion de fraude entraînera **la disqualification**. Est considéré comme fraude le fait de décalquer un dessin. Cependant, la reproduction inspirée de dessin existant est acceptée. Le jury pourra demander au candidat de fournir le modèle. Bien entendu, le candidat (ou l'équipe) doit être l'auteur de la production.

Délibération du jury

Pour le concours le jury récompensera

De 3 à 15 participants : 3 dessins récompensés

A partir de 15 : 5 dessins récompensés.

Le jury évaluera les dessins sur les critères suivants :

- Respect du thème
- Qualité du dessin : l'originalité et/ou le style choisi
- La façon dont le thème est mis en avant

Récompenses

Les dessins concourent pour obtenir d'une part **le prix du jury et le prix du public**, chaque dessin étant soumis au vote des élèves.